

# Compte-rendu de la réunion du CCCEC du 04/02/2020

20h-23h

Membres présents : Fabry B., Rouxhet P., Michels E., Verjans B., Putz D., Guerlus M., Lallemand T., Delens P-Y., Thiry J-M., Vansteelandt B., Dehoux F. (secrétaire), Degroote Q.(président), Henkart T. (échevin)

Membres excusés :, Babouhot Ph., Van Diepenbeeck M., Nathalie Lelubre, Philippe Kessler

## 1. Accueil, approbation de l'agenda et désignation d'un gardien du temps (20h00)

Quentin accueille tout le monde et l'agenda est adopté.

## 2. Approbation du compte-rendu de la réunion plénière du 03 décembre 2019 (20h10)

Le compte-rendu est approuvé. Quentin l'enverra à l'administration communale pour publication.

## 3. Liste des actions (20h20)

Quentin passe en revue toute la liste et l'état des lieux actuel

#	Description	Responsable	Statut
A1	Etablissement d'un cadastre des compétences au sein du CCCEC	Quentin	14/19 ont répondu
A15	Présentation d'un outil pour calculer financement	Benoit et Daniel	Liste
A16	Proposer correction des incohérences dans PAEDC	GAh – Chiffres PAEDC Chastre	Liste
A17	Aller vérifier ce qui se fait dans les autres communes rurales ayant signé la convention des maires	GAh – Autres PAEDC	A l'agenda
A28	Distribution du questionnaire validé aux directions d'écoles et demande comment cela pourrait être intégré au mieux au projet pédagogique	Bernard	Effectué
A29	Distribuer la version finale du cadastre des compétences	Quentin	Effectué
A30	Imprimer 500 questionnaires modifiés pour les écoles	Quentin	A surimprimer
A32	Contacteur Notre Maison pour obtenir les données reprises dans le questionnaire pour les habitations sociales de Chastre	Michael	A l'agenda
A33	Préparer une première analyse des résultats de l'enquête pour la réunion de février	Benoit	A l'agenda

A34	Informer Hélène de la demande de l'école de Gentinnes	Quentin	Effectué
-----	---	---------	----------

#### 4. GAh : Diffusion Questionnaire (20h30)

- a. Nombre de questionnaires traités – Quentin  
215 questionnaires introduits ; en bonne voie pour atteindre l'objectif fixé de 10% des habitations.
- b. Retour sur le contact avec les écoles – Bernard et Benoit
  - Première école visitée : 17 questionnaires complétés sur 120 distribués. Benoît explique que la présentation s'est faite sous forme de questions et réponses, et que cela intéressait les élèves (durée approximative : 40 minutes). Une communication simplifiée et imagée est très utile pour faciliter la compréhension~~Un effort important de vulgarisation doit être fait.~~
  - Ecole des Petits Boullis : le 6 février
  - Petite école de Gentinnes : le 17 février (Hélène Ryckmans et Benoît)
  - Ecoles communales de Chastre et Blanmont, réunies à Blanmont le 20 février : Quentin.
- c. Autres moyens de remplir l'enquête – Michaël  
Michaël a contacté « Notre Maison », sans résultat. Sur demande du Conseil, il prendra contact avec son président, V. Demanet.
- d. Première analyse des résultats, définition des pistes de travail et mise en place de GAhs par thématique – Benoit et Quentin

Voir présentation distribuée aux membres de la Commission.

Sur 190 questionnaires encodés (soit 6,7% des ménages), on voit des résultats assez stables depuis le 125<sup>ème</sup> questionnaire. Les chiffres de Notre Maison vont également être obtenus ; il faudra néanmoins veiller à les pondérer de manière correcte pour qu'ils ne soient pas surreprésentés dans les résultats. Un groupe ad hoc est créé pour analyser cela (Benoît et Michaël).

Les chiffres sont en tonnes équivalents CO<sub>2</sub>.

On remarque que sur la base des résultats du questionnaire extrapolés, 64% du chemin vers l'objectif de réduction de 41% des gaz à effet de serre a été réalisé. Certains objectifs du PAEDC ont même déjà été dépassés (ex : télétravail).

Michaël fait remarquer que le site de la Région wallonne montre une augmentation des émissions jusqu'en 2015 et s'étonne donc de cette différence, et demande de comparer ces deux analyses. Thierry H. précise qu'il a reçu et transmis les chiffres reçus d'ORES, et que ceux-ci

peuvent donc être exploités. Un groupe de travail ad hoc composé de Benoît et Michaël comparera ces deux sources.

Les données concernant les émissions liées aux bâtiments communaux sont manquantes. Si ces émissions sont minimales au regard de celles de l'ensemble du territoire, elles n'en sont pas moins importantes, étant donné le rôle d'exemple que les autorités communales doivent jouer.

Benoît souligne qu'il lui manque un chiffre pour pouvoir affiner les résultats, à savoir les gains espérés du passage d'une chaudière à condensation à une pompe à chaleur. Pierre-Yves se charge de trouver cette valeur et en informera Benoît.

Thierry L. demande s'il y a un biais possible à ces résultats. Benoît répond que oui, probablement : les ménages les plus sensibilisés auront probablement fait le plus d'efforts, et probablement complété plus de questionnaires. Il montre un graphique sur lequel l'effet d'un possible biais est estimé. On voit que cela a un impact, qui est cependant relativement limité.

Le dernier slide de la présentation montre le niveau d'atteinte des différentes cibles fixées dans le PAEDC, et montre les quatre points sur lesquels il y a encore de gros efforts à fournir pour y parvenir :

- Isolation des murs
- Remplacement des chaudières
- Panneaux photovoltaïques
- Pompes à chaleur

Un groupe de travail ad hoc constitué de Pierre-Yves, Daniel et Paul analysera les freins qui interviennent pour ces quatre points et les pistes à envisager pour améliorer les résultats.

Daniel remarque que la prise de conscience des citoyens est en augmentation, que l'atteinte partielle des objectifs s'est faite de manière spontanée, et s'interroge sur le fait que les autres objectifs seront également atteints de manière spontanée ou non.

Thierry H. précise que la Région wallonne pourrait imposer un objectif de réduction des émissions de 55% à l'horizon 2030. Fabrice rappelle l'objectif de neutralité carbone de l'UE et de la Belgique à l'horizon 2050, en soulignant que si les ménages investissent dans une rénovation aujourd'hui, ils ne le feront vraisemblablement plus une deuxième fois dans 10 ans pour atteindre des objectifs plus élevés.

Michaël attire l'attention sur le fait qu'on ne tient pas compte du comportement des gens : ce n'est pas parce qu'ils ont une chaudière plus efficace de x% que les ménages vont d'office diminuer leur consommation d'autant (Effet « Rebond »).

Pierre-Yves attire sur l'attention sur le fait que, si l'on ne travaille que sur les quatre points « problématiques » en termes d'atteinte des objectifs du PAEDC, on risque d'oublier des points importants (notamment la mobilité).

## 5. GAh : Autres PAEDC (Pierre-Yves et Michaël) (21h15)

- a. Résultats de la comparaison (voir présentation envoyée aux membres ; en passant le curseur sur les différentes photos, les hyperliens vers les projets sont actifs)

Michaël explique l'analyse faite à partir de 7 communes comparables à la nôtre.

Toutes font des actions de communication (exemple : journée de visite du patrimoine énergétique de la commune).

Différentes solutions de production d'énergie renouvelable sont présentées (exemple : utilité d'équiper le mémorial Kongolo d'une unité de biomasse ?)

Pierre-Yves donne un aperçu des technologies existantes en termes d'efficacité énergétique, transport...

Quatre priorités se dégagent pour 2020 :

- Cadastre énergétique des bâtiments communaux
- Inscrire la commune dans le programme Renowatt
- Thermographie de la commune
- Réaliser un kit de mobilisation.

- b. Proposition de recommandations pour le collège (Pierre-Yves et Michaël)

Voir présentation.

Pour le Conseil :

- Prévoir des contacts (réguliers ?) avec quelques communes (Pierre-Yves a commencé cette démarche)
- Organiser deux séminaires pour 6 à 12 communes
- Vulgariser/diffuser l'information

Pour le collège :

- Renowatt, en partant du cadastre existant

- Aspiravi : laisser tomber ou non le recours

Les membres du Conseil remercient le groupe ad hoc pour la qualité de leur travail.

La question est posée des dérivables que le Conseil va fournir, ainsi que celle du budget communal disponible pour l'énergie.

Deux priorités sont identifiées, à savoir établir un état des lieux du projet éolien, décrivant les décisions possibles et leurs conséquences (tableau décisionnel sous forme SWOT), et adhérer au projet Renowatt.

Le Conseil passe au vote pour savoir s'il peut immédiatement recommander au Collège de faire le nécessaire pour adhérer à Renowatt. La recommandation est votée à l'unanimité. Le CCCEC charge Jean-Marie de voir si les informations nécessaires pour souscrire au programme Renowatt sont disponibles et peuvent être rassemblées.

Un groupe ad hoc constitué de Quentin, Benoît et Daniel réalisera le tableau décisionnel du projet éolien.

Paul ajoute que la population devrait être informée de l'état d'avancement du projet éolien. Le projet actuel sera brièvement présent par Thierry Henkart lors de la prochaine réunion du CCCEC.

## 6. Clotûre de la réunion (22h50) – Quentin

### a. Décisions et actions

#	Description	Responsable	Statut
A15	Présentation d'un outil pour calculer financement	Benoit et Daniel	Liste
A16	Proposer correction des incohérences dans PAEDC	<u>GAh – Chiffres PAEDC</u>	Liste
A32	Contacteur Notre Maison (Vincent Demanet, président) pour obtenir les données reprises dans le questionnaire pour les habitations sociales de Chastre	Michael	
A35	Voir comment formuler des propositions au Collège	Quentin	
A36	Croiser les informations de la Région wallonne (croissance des émissions), de ORES, et de l'enquête (diminution)	<u>GAh – Alignement données</u> (Michaël et Benoît)	
A37	Proposer une pondération au questionnaire de Notre Maison	Michaël et Benoît	
A38	Récolter les informations nécessaires pour souscrire à Renowatt (cadastre énergétique de la commune – 2014)	Jean-Marie	
R2	Envoyer recommandation Renowatt au collège	Quentin	
A39	SWOT du projet éolien	<u>GAh – Eoliennes</u>	

		(Quentin, Benôt, Daniel)	
A40	Analyse des freins pour les 4 points (isolation, pompes à chaleur, chaudières, photovoltaïque)	<u>GAh – Freins</u> (Pierre-Yves, Daniel, Paul)	
A41	Chiffre pompe à chaleur Air à fournir à Benoit	Pierre-Yves	

a. Date et lieu prochaine réunion

Quentin rappelle que la prochaine réunion aura lieu le 3 mars à 20h dans la salle du conseil communal